



Objet : dispositif « ambition PACES »

Madame la Rectrice,

Le dispositif « ambition PACES » sera testé dans quatorze établissements à la rentrée 2018. Il a pour vocation de répondre à la faiblesse de la démographie médicale dans l'académie, de lutter contre l'autocensure chez les élèves -en particulier issus de milieux défavorisés- et de « contrer les prépas privées» payantes. Des objectifs louables auxquels nous souscrivons.

Le dispositif commence à être présenté dans les établissements lors des conseils pédagogiques, les informations apportées aux personnels ne sont pour le moment que très superficielles : on prévoit des journées de travail, des journées de rencontre.

Dans certains lycées, on parle même -avant la mise en place de ce programme et la nécessaire évaluation de sa pertinence- d'étendre le dispositif à la préparation de concours comme celui de Sciences Po.

Pourtant les aspects organisationnels, les contenus de formation et le fonctionnement du dispositif ne sont évoqués que de manière très sommaire, tant à l'échelle des établissements qu'à l'échelle de l'académie, nous constatons que les informations dont nous disposons sont essentiellement distillées par voie de presse, ce que nous déplorons vivement.

Cette méthode questionne d'autant plus que les interrogations des collègues sont nombreuses.

En tant que première organisation syndicale des personnels, nous regrettons, alors que les objectifs affichés paraissent louables, n'avoir pas été informé des moyens que le rectorat se donne, à la hauteur de l'ambition affichée.

En conséquence nous souhaiterions :

- que soit divulgué le contenu exact de la convention passée entre l'université de Tours, l'ARS, le rectorat et la région concernant ce projet ;
- Que les modalités organisationnelles précises de ce projet soient communiquées aux personnels le plus rapidement possible, notamment en ce qui concerne les moyens dégagés ;
- Que le programme de formation soit communiqué.

Il nous semble également que tout cela aurait dû être à l'ordre du jour du CTA et du CAEN.

Veillez recevoir, Madame la Rectrice, l'expression de notre plus haute considération.

Pfeiffer Joanna
co-secrétaire académique du SNES-FSU Orléans-Tours

SNES-
FSU
Orléans-Tours

9, Rue du
Faubourg St-Jean
45 000 Orléans

s3orl@orleans.snes.edu

02 38 780 780